

(1) Département Ressources Biologiques Environnement
Unité Sciences et Technologies Halieutiques
Laboratoire de Technologie et Biologie Halieutiques

(2) CDPMEM du Morbihan

Ludovic Bouché (1)
Céline D'Hardivillé (2)

Octobre 2014

**Compte rendu de la prospection en plongée du gisement
d'Oursins (*Paracentrotus lividus*) dans le Golfe du
Morbihan
16 octobre 2014**



SOMMAIRE

Oursins du Golfe du Morbihan 2014

1. Matériel et méthode	3
1.1. Protocole	3
1.2. Données sur les plongées.....	4
2. Résultats	5
2.1. Indices d'abondance	5
2.2. Répartition en taille.....	6
3. Evolution des indices d'abondance depuis le début des observations	8
4. Analyse des fiches de pêche	9
5. Recommandations	10
6. Annexes	11

1. Matériel et méthode

1.1. Protocole

Chaque station est repérée au GPS et au sondeur. Un balisage de la partie à prospecter est immergé. Ce balisage est constitué d'une ancre reliée par un bout lesté de cinquante mètres et d'une ancre à laquelle est amarré un bout flottant de vingt mètres avec une bouée pour baliser en surface la ligne de mouillage.

Les plongées se font en scaphandres autonomes. Le plongeur descend et remonte le long du bout par sécurité ; en effet, le courant étant très fort par endroit dans le Golfe, il est assez dangereux après une plongée de remonter en eau vive. Il est possible de perdre de vue le plongeur déporté par le courant et la fréquentation des navires dans la plupart des stations (chenaux) est importante. Le bateau assure la sécurité sur le plan d'eau en surveillant les bulles du plongeur et en dérivant les bateaux s'approchant de la zone de plongée.

Chaque plongée à une durée de 30-40 minutes dont 20-30 minutes sur le fond consacrées à la récolte des oursins. Le plongeur parcourt la ligne de cinquante mètres en effectuant un aller et un retour et en ramassant les oursins à une distance de 1 m de part et d'autre de la ligne, ce qui représente une surface balayée de 100 m².

Les oursins sont récoltés à l'aide d'un outil spécial utilisé habituellement par les professionnels (sorte de grosse cuillère) ou tout simplement d'un couteau. Les oursins sont stockés dans un filet, dont l'anse est positionnée autour du cou du plongeur.

Les oursins sont remontés à bord des navires où ils sont mesurés à l'aide d'un pied à coulisse électronique puis pesés avec un peson. La mesure relevée est celle du test (sans les spicules) dans sa plus grande dimension (cf. figure 2). La taille commerciale est de 55 mm. Les individus commerciaux sont séparés des non commerciaux.



Figure 1 : mesure des oursins à bord du navire (pied à coulisse relié à une tablette PC)



Figure 2 : mesure d'un test d'oursin

Ces mesures sont ensuite transférées au laboratoire sur un ordinateur pour être traitées sur EXCEL. Après mensurations les oursins sont remis à l'eau.

1.2. Données sur les plongées

Le lieu de départ est fixé à la Cale de Larmor Baden.

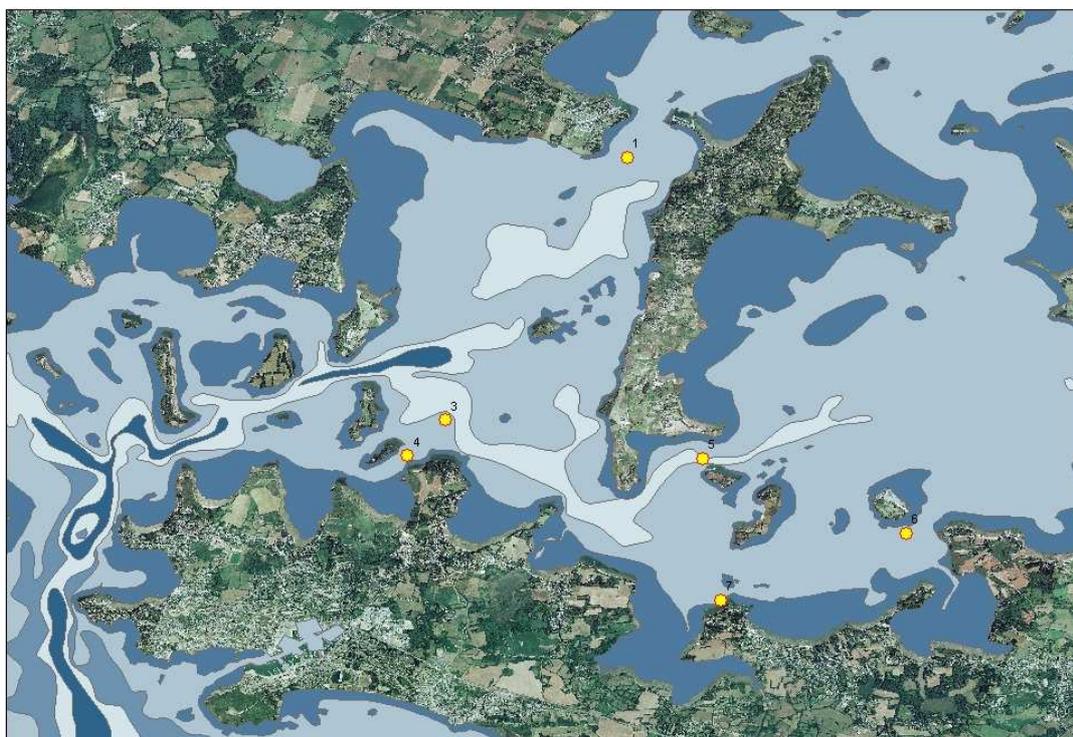
La pleine mer à Arradon est à 13h18 avec un coefficient de 35.

Le départ a eu lieu à 12h30.

Navire : - **CETACE** : (patron.'plongeur IFREMER,'pêcheur et plongeur professionnel).

L'équipe du CETACE a prospecté les zones suivantes : Kerners (3); Port Blanc (1), Stibiden (6).

Les six stations prévues (cf. figure 3) n'ont pas été échantillonnées car il manquait une équipe. Les conditions de mer et la visibilité au fond étaient bonnes. Le faible coefficient de marée (35) a permis d'effectuer les plongées sans être trop gêné par les courants. A cette époque de l'année (mois d'octobre), les plongeurs sont très peu gênés par les algues et il y a beaucoup moins de mouvements sur le plan d'eau.



1: Port Blanc 3: Kerners 4: Hent Tenn 5: Brannec 6: Stibiden 7: Roc'h Vihan

Figure 3: Position des stations échantillonnées au cours de la prospection

2. Résultats

Les résultats bruts sont fournis en annexe.

2.1. Indices d'abondance

Au total sur l'ensemble des trois zones, 94 oursins de toutes tailles ont été récoltés.

La densité maximale d'oursins commerciaux a été observée à Port Blanc. La contribution de chaque site à l'ensemble de la capture totale est représentée ci-dessous (cf. figures 4 et 5)

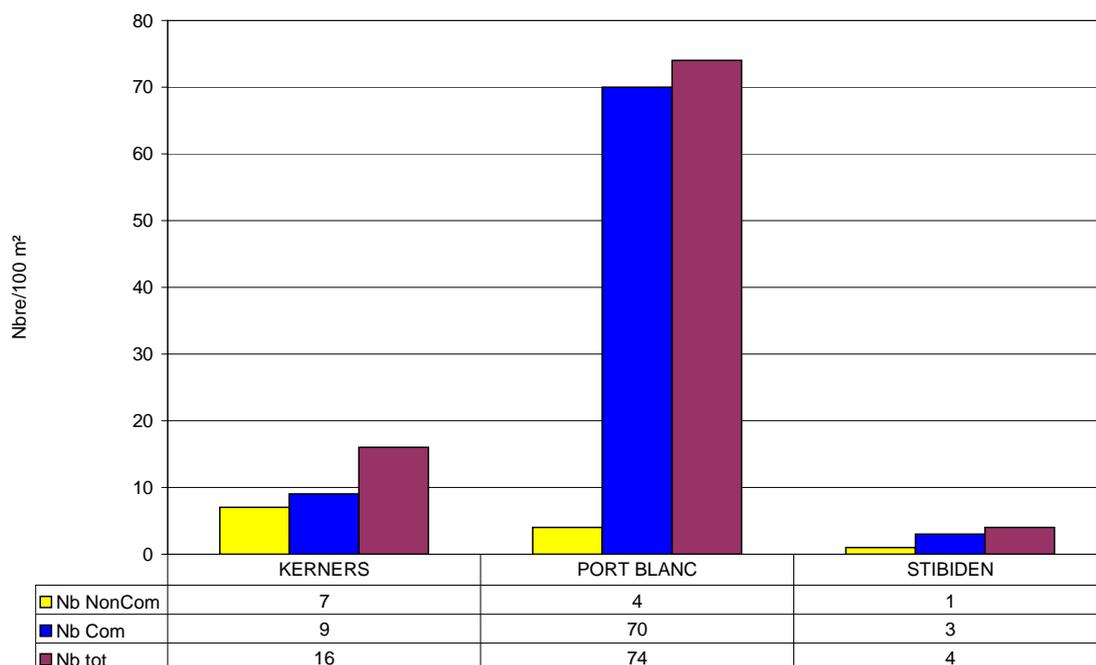


Figure 4 : Répartition des oursins en nombre par station

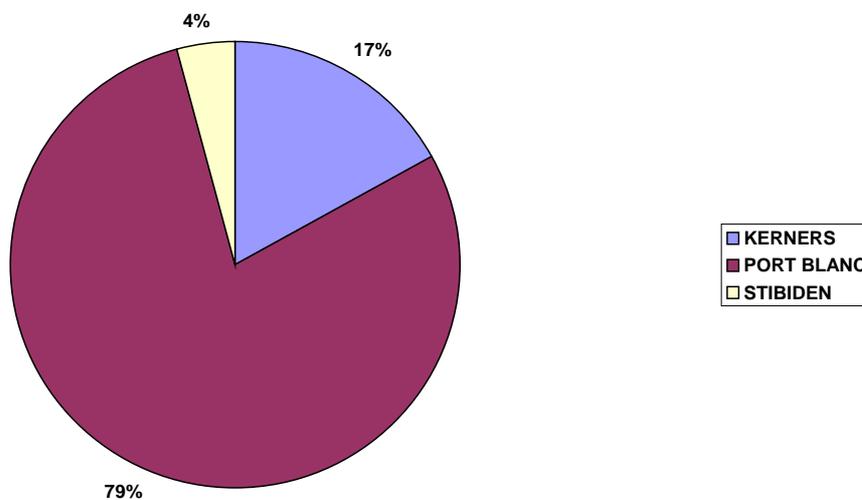


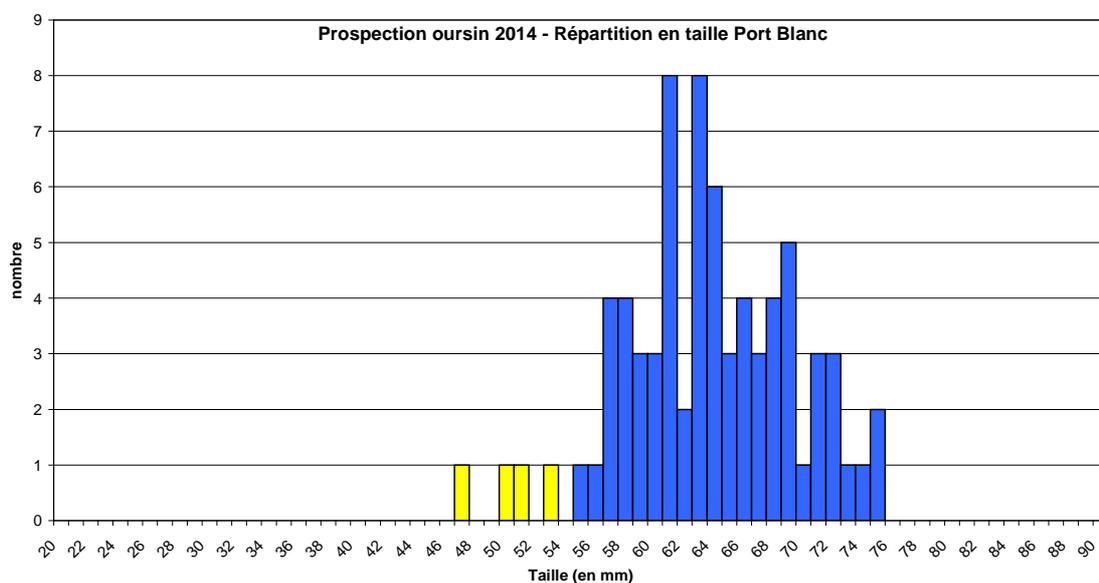
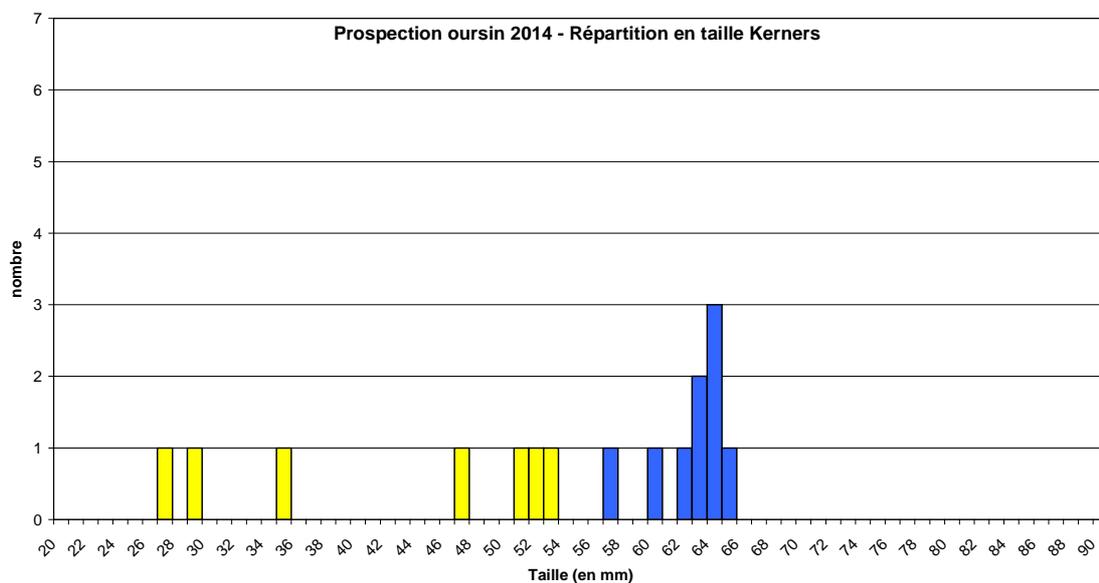
Figure 5 : Répartition du nombre d'oursins en fonction des stations échantillonnées

2.2. Répartition en taille

La taille des oursins s'échelonne entre 27mm et 75mm. (cf. figure 6)

85% d'entre eux avaient une taille supérieure à la taille de première commercialisation (55mm sans les spicules).

Les plus grosses proportions d'individus non commerciaux sont observées à Kerners.



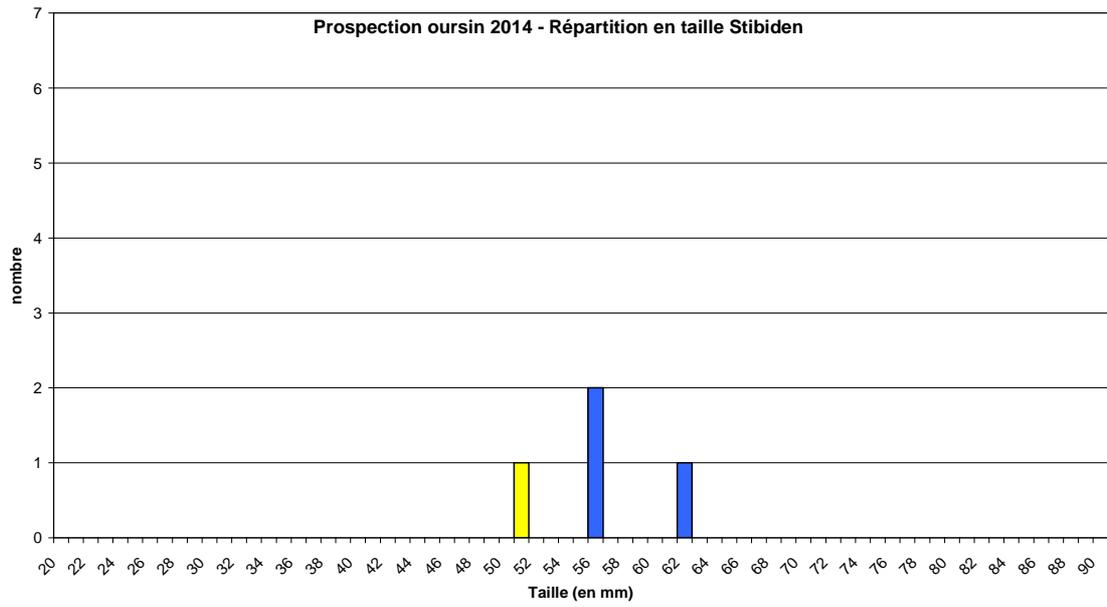
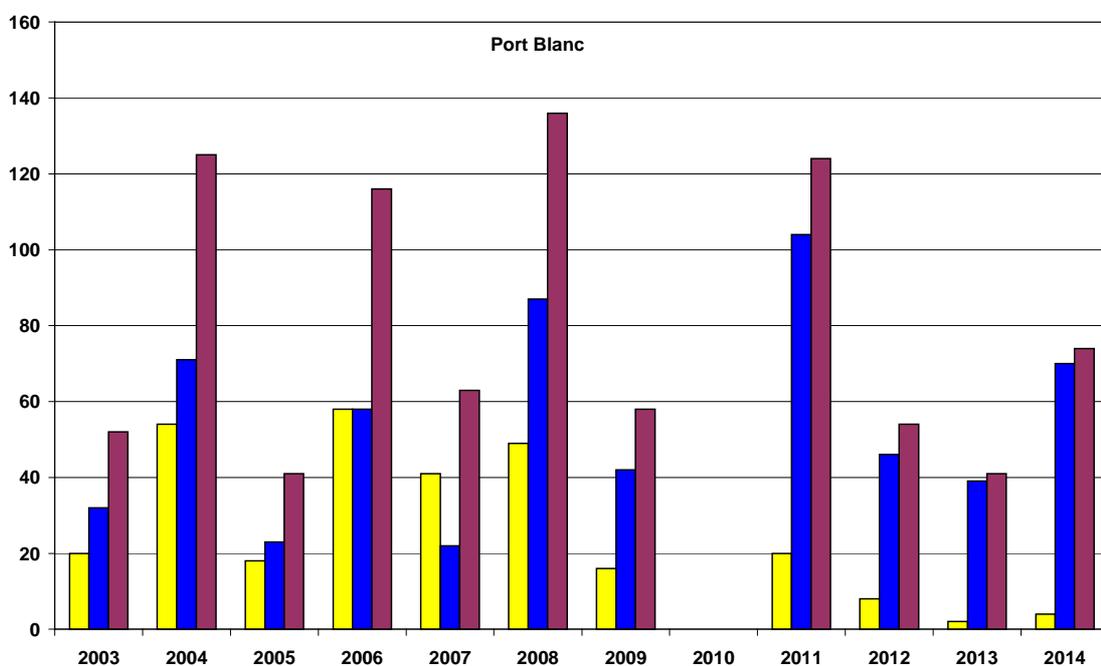
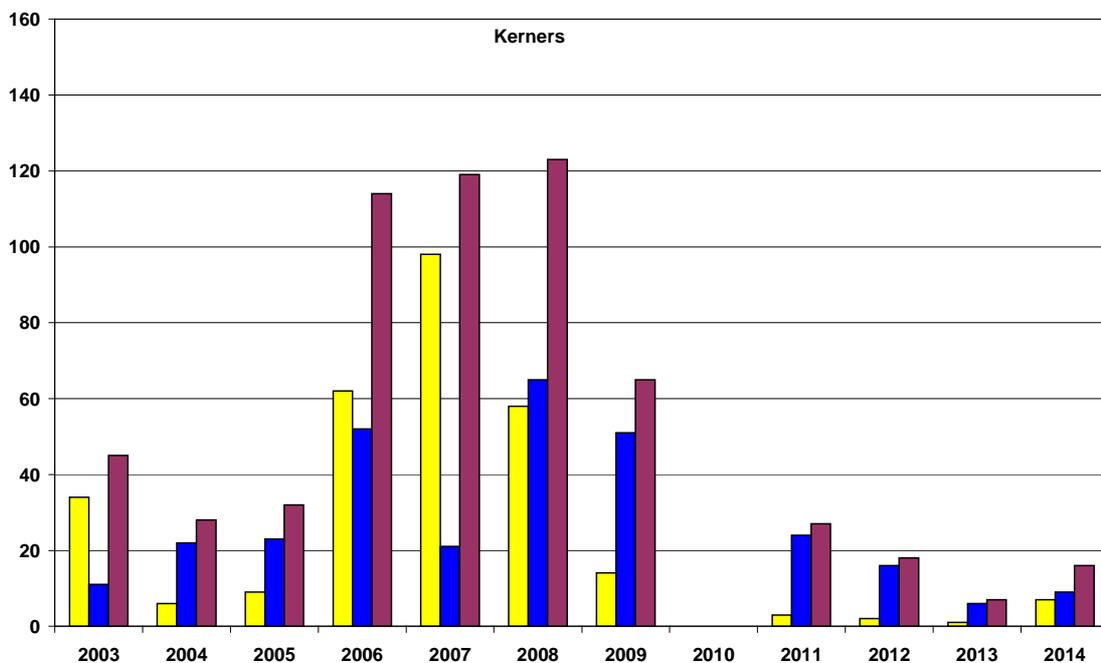


Figure 6 : Répartitions en taille 2014

3. Evolution des indices d'abondance depuis le début des observations

L'indice d'abondance moyen sur l'ensemble du gisement (pour 100 m²), montre un légère augmentation du stock jusqu'en 2008 puis amorce une baisse. L'année 2012 est la plus faible année de la série.



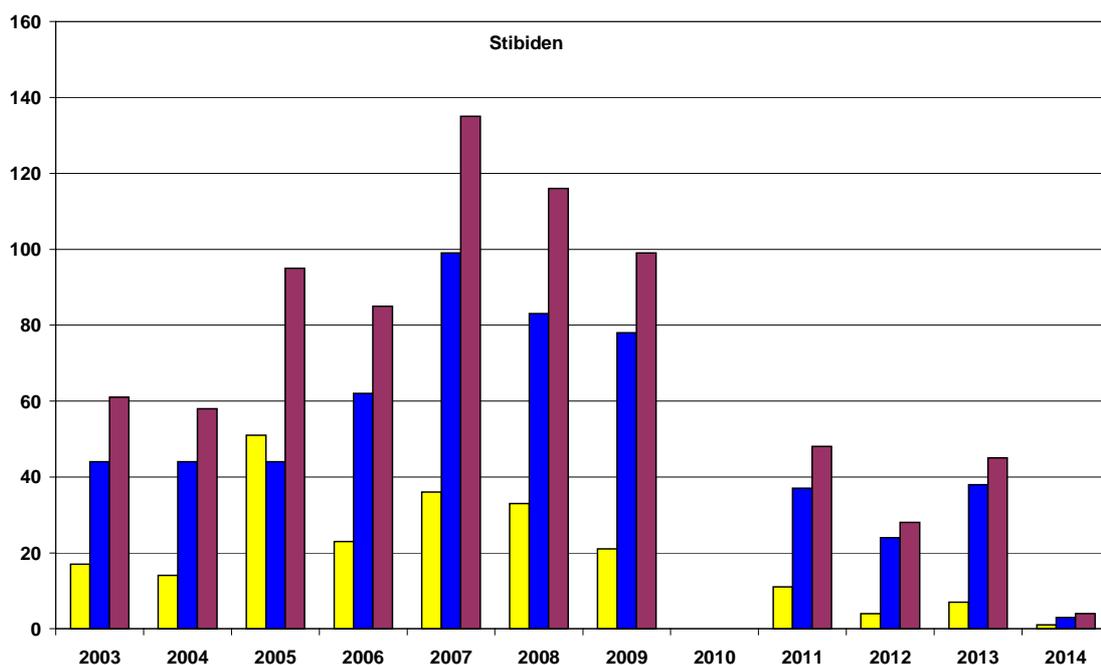


Figure 7 : Evolution des indices d'abondance moyens en nombre d'individus pour 100 m²

4. Analyse des fiches de pêche

Les fiches de pêche transmises par le CDPMEM du Morbihan font état des déclarations journalières de captures et d'effort de pêche.

	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14
Captures (kg)	11 977	15 399	12 475	6 714	2 787	3930	2449	509	640	22	0	0

Le nombre de pêcheur a fortement diminué depuis 2004 en même temps que le raccourcissement de la campagne de pêche. Cela s'explique par le fait que l'irrégularité des apports a provoqué une quasi-disparition des marchés. Cela a permis cependant une stabilité des rendements/jour/pêcheur au moins jusqu'en 2011 (cf. figure 10). Sur la saison 2012/2013 et 2013/2014, aucun oursin n'a été sorti car la météo n'a pas permis aux pêcheurs d'avoir des conditions de pêche acceptables.

5. Recommandations

Avec le stock de géniteurs observés, on peut espérer pour les années à venir, si les conditions environnementales sont favorables, qu'il y ait des bons recrutements.

Dans l'optique d'une pêche responsable et durable les mesures de gestion doivent être maintenues pour favoriser cette reconstitution et éviter toute dégradation liée à une exploitation trop intense. Ifremer propose la reconduction des mesures mises en place ces dernières années, à savoir le maintien de l'effort de pêche au niveau actuel par la mise en place d'un calendrier où le nombre de jours de pêche n'excède pas 15 jours.